

## Synthèse des travaux de la session 3

### Comment a été rédigé ce document ?

Ce document a été rédigé par le collectif d'animation. Son objectif est de présenter les grandes lignes des discussions et des échanges de la troisième session de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Il ne vise pas l'exhaustivité mais à dégager une synthèse des principales réflexions. L'ensemble des échanges est consigné pour nourrir la session suivante et le rapport final.

### « Vos travaux sont attendus et sont importants »



*« Quelle que soit la situation politique du pays, le sujet que vous abordez dans cette Convention citoyenne est fondamental. Vos travaux sont attendus et ils sont importants ». C'est ainsi que Thierry Beaudet, président du CESE, a ouvert la troisième session de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant.*

Dans un contexte politique incertain, le président a mis l'accent sur le principe de la continuité de l'Etat pour rassurer les citoyennes et citoyens. Malgré le changement de gouvernement, les engagements pris seront tenus, a-t-il affirmé : le

CESE s'engage à porter les propositions qui ressortiront du rapport final auprès des décideurs.

### Elargir le regard au-delà de l'école

La ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Marie Barsacq est intervenue en plénière. Au-delà de la présentation de l'action de son ministère, la ministre a rappelé l'importance de l'approche « transversale » des temps de l'enfant : il faut donc penser les politiques publiques en considérant l'ensemble des temps (famille, loisirs, périscolaire, vacances, sport, associations). « Aux côtés des 900 000 enseignants en France, il y a aussi plus d'un million d'acteurs qui œuvrent au sein de 18 000 associations d'éducation populaire auprès des enfants » a-t-elle insisté.

Cette session 3 est un moment charnière : elle fait la transition entre la phase 1 dite d'acculturation, c'est-à-dire la prise en main du sujet et la phase 2 dite de délibération où vous allez devoir débattre et vous mettre d'accord sur vos propositions. L'objectif de cette session 3 était double : reprendre connaissance de tout ce que vous avez produit depuis le début et imaginer un futur souhaitable. C'est pourquoi vous avez imaginé les récits à partir de 10 personnages fictifs qui reflètent les situations que vous avez évoquées depuis le début de la Convention (plus de détails dans le chapitre « récits »). Vous avez également auditionné plusieurs actrices et acteurs : expériences de terrain, philosophe du temps, collectivités sur le budget (voir chapitre « Auditions »).

## Mobilisation et prudence

A la fin de la troisième session vous êtes repartis plus mobilisés que jamais : dimanche, lors du temps de débrief, vous vous êtes dit en majorité rassurés et reboostés par les formats d'ateliers (la séquence récits en particulier) qui ont permis une vraie production et de la cohésion : « *je venais à cette troisième session dans un esprit défaitiste... et finalement j'ai l'impression d'avoir bien travaillé.* »

Vos priorités ? Vous avez souhaité davantage de préparation en amont des auditions (liste et documents des intervenantes et intervenants...), l'invitation d'actrices et acteurs de terrain pour enrichir les débats ainsi qu'une plus grande visibilité sur le cadrage et les objectifs des sessions à venir. Par ailleurs, vous souhaitez davantage d'outils pour travailler (portfolio, synthèses, bibliographie), resserrer les règles de prise de parole en plénière afin de s'assurer que tout le monde puisse s'exprimer équitablement, et reproduire les formats d'atelier qui ont bien fonctionné. Certains ont témoigné de leurs préoccupations quant à l'impact futur de la Convention, mais vous insistez toutes et tous sur la nécessité d'aboutir à des propositions opérationnelles.

## Votre été ? Entre déconnexion et rencontres

**Pas facile de reprendre le cours des conversations après deux mois d'été ! Une partie d'entre vous a profité de la coupure pour se déconnecter complètement des travaux de la Convention, une autre est allée à la rencontre d'actrices et d'acteurs de terrain ou a recueilli des témoignages de citoyennes et citoyens, qui comme vous, sont confrontés au sujet des temps de l'enfant.**

Parmi les personnes rencontrées : des maires, des directrices et directeurs d'écoles, des animatrices et animateurs, des responsables locaux (Caisse d'allocation familiale (CAF), Conseil économique social et environnemental régional (CESER), maisons de quartier...). Vous avez constaté que beaucoup ignoraient l'existence de la Convention, d'où votre souhait de rendre la Convention et le CESE plus visibles.

Les cahiers de vacances, les podcasts et les groupes WhatsApp ont également permis de rester en lien mais certains ont trouvé l'usage de ce réseau « envahissant » ou difficile à suivre.

Enfin, vous avez aussi eu des échanges informels avec des enseignantes et enseignants, des animatrices et animateurs et des familles qui ont témoigné des problèmes des transports et de cantine, mais aussi d'une fatigue grandissante...

**« Le pire c'est de ne pas essayer »**

Une majorité d'entre vous se dit optimiste, souhaite aboutir à des propositions concrètes et « *continue d'y croire* ». Certains ont toutefois exprimé leur scepticisme ou colère face au contexte politique et médiatique. « *Je suis très dubitatif quant aux résultats mais il faut le faire sérieusement jusqu'au bout* ».

## AUDITIONS

### « La norme de l'urgence est problématique »

Vous avez auditionné vendredi soir un philosophe et une sociologue sur la question du temps. Une invitation à prendre « *un peu de hauteur sur la notion de temps* ». De quoi on parle quand on parle de temps ? Comment la perception du temps peut changer selon l'âge, le genre, les époques ? Autant de questions que vous ont posées les intervenants !



**Marina Lafay**, élue, adjointe à la mairie de Strasbourg en charge de la petite enfance et de la parentalité, également sociologue et présidente de Tempo territorial, vous a questionné sur l'emploi du temps des enfants (plus de 50 heures par semaine ?), sur le lien entre inégalités et temps ou encore sur l'impact du climat sur l'organisation des temps.

#### Que faut-il retenir de son audition ?

- **Les inégalités** influent beaucoup sur le rapport au temps :
  - L'importance du « **temps de travail non reconnu** » pour les **familles monoparentales** qui sont à 80% des femmes et déclarent souffrir du manque de temps.
  - La situation des **enfants aidants familiaux** qui concerne 3 ou 4 enfants par classe au collège et lycée.
- **L'organisation des temps (y compris des temps de pause)** doivent prendre en compte le climat et se traduire par des décisions politiques (exemple de l'installation à Strasbourg de bancs publics) et être pensée dans l'organisation des villes et de la société (exemple de la culture de la sieste au Japon).
- La **surcharge des parents et des familles** impacte les temps des enfants que l'on « presse pour tenir l'agenda ».



Vous avez également répondu aux questions de **Christophe Bouton**, professeur de philosophie à l'université Bordeaux Montaigne qui vous a fait réagir sur des sujets comme **l'impression du temps qui passe plus ou moins vite** lorsqu'il est occupé ou non, la manière dont vous l'occupez (par des activités, des pauses, le travail, l'école, etc.) ou encore la question du « temps perdu ».

#### Que faut-il retenir de cette audition ?

- L'idée de la **rentabilité ou de l'optimisation du temps** est poussée par la société actuelle.
  - Il y a un sentiment de culpabilité qu'on peut ressentir lorsque l'on ne fait rien.
  - Selon lui : « *les enfants ont un droit aux loisirs, au temps libre, c'est-à-dire un temps qui ne soit pas colonisé par les normes de rentabilité, de productivité, de performance, de compétitivité* » et l'école doit aujourd'hui soutenir cette idée.
  - Le temps libre (hors travail et sommeil) a été multiplié par 4 (congés, rallongement de la durée de vie, etc.) alors que le **sentiment de manquer de temps augmente** (temps occupé par les écrans par exemple).
- On a tendance à inculquer à nos enfants l'**urgence** « *au sens de devoir se presser, de devoir se dépêcher* ». « *Dans nos sociétés, la notion de vitesse ou d'accélération est très valorisée alors que ça n'a pas toujours été le cas.* »
- La **punctualité**, c'est-à-dire l'idée d'être à l'heure, est une norme positive que l'on apprend à l'école. Elle est nécessaire car la société fonctionne par une succession d'activités.

Les deux intervenants ont tous les deux parlé de la « **densification du temps** » et de la tendance à vouloir **remplir les agendas** entre le temps scolaire et extra-scolaire, etc. : « *C'est un peu le problème du temps de l'enfant, c'est qu'il n'y a pas de vide* » malgré leur envie d'avoir plus de temps libre comme l'illustrent les retours de l'enquête réalisée par la ville de Barcelone : « *plus de temps libre et librement choisi, notamment pour jouer et faire ce qu'ils aiment* ».

- Retrouvez l'intégralité de cette séquence en cliquant sur cette [vidéo et le site CESE](#) :

## Le budget de l'enfance, comment ça marche et qui s'occupe de quoi ?



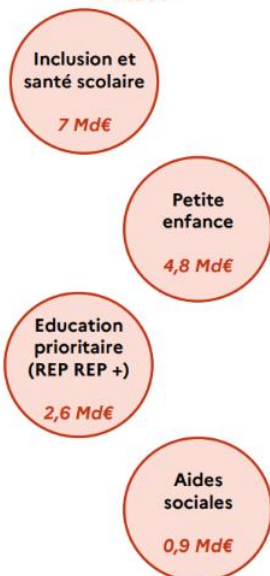
Samedi soir, vous avez auditionné 4 intervenantes et intervenants lors d'une table ronde sur les enjeux budgétaires liés aux temps de l'enfant. Son objectif ? Répondre à votre demande d'avoir des éclairages sur le budget et les moyens dans l'organisation des temps de l'enfant. Combien ça coûte ? Quelles sont les grandes masses budgétaires ? Qu'est-ce qui est financé à l'échelle locale et à hauteur de combien ? Les intervenants ont tenté de répondre à vos nombreuses questions. Voici un résumé et les points clés de l'audition.

## Les dépenses de l'Etat

**Alicia Saoudi**, sous directrice à la Direction du budget du ministère de l'Économie, a introduit la séance, pour vous donner une vision globale des dépenses à l'échelle de l'Etat. Voici les 4 idées qui ont structuré son intervention :

### 1. Le contexte budgétaire est contraint et pèse sur les politiques de l'enfance

#### Exemples de dépenses de l'Etat :



La France affiche un déficit public élevé : 5,8 % du PIB en 2024 (le plus haut de la zone euro), et une dette publique de 3 305 milliards d'euros. La France a un objectif de ramener le déficit à 3 % d'ici 2029 et de stabiliser la dette d'ici 2027. Ce contexte pèse sur la manière dont les budgets sont construits, y compris pour les politiques en faveur de l'enfance.

### 2. Les dépenses liées à l'enfance (3-18 ans) sont portées par 3 principaux acteurs

Les dépenses dédiées à l'enfance s'élèvent à 169 milliards d'euros en 2023 (11% de la dépense publique).

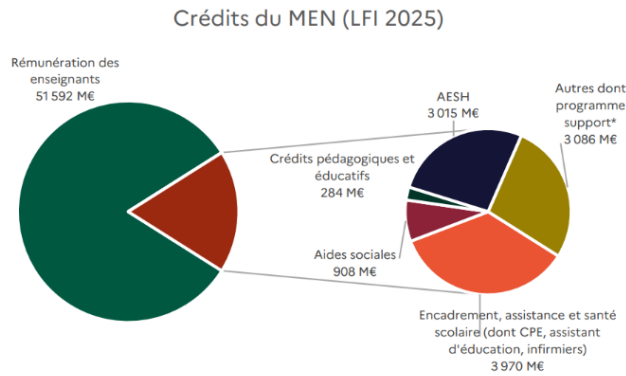
- **L'État** : 66 milliards € répartis entre l'Éducation nationale (59 milliards d'euros), l'inclusion sociale et la protection des personnes dont la protection de l'enfance (4,8 milliards d'euros). D'autres enveloppes de l'état ciblent indirectement la jeunesse et viennent financer par exemple le secteur artistique et culturel ou encore la politique du sport (10 milliards d'euros).

- **La Sécurité sociale** : 57 milliards d'euros qui financent principalement la **branche famille** (39 milliards d'euros) via les prestations comme les allocations familiales ou allocation de rentrée scolaire, les compléments de garde ou la prime de naissance, etc.

- **Les collectivités territoriales** : 46 milliards d'euros dont l'aide sociale à l'enfance au niveau des départements (11 milliards d'euros) et au niveau des collectivités dans le domaine scolaire (35 milliards d'euros) : les dépenses immobilières pour les collèges et lycées, les transports scolaires ou encore les cantines et hébergements.

### 3. L'Éducation nationale est le premier poste budgétaire de l'État

En 2025, le budget de l'Éducation nationale atteint 63 milliards d'euros (hors pensions), soit le 1er budget de l'État. Il finance principalement les salaires des enseignants (public et privé), pour 12 millions d'élèves de la maternelle au lycée. Le ministère regroupe près d'un million d'agents publics, soit la moitié des effectifs de la fonction publique d'État.



\* 2,4 Md€ relatifs aux dépenses support du MEN, le reste concerne les subventions aux associations, gratifications aux lycéens professionnels, transferts aux collectivités pour l'instruction obligatoire à 3 ans, etc.

### 4. La tendance démographique en baisse influence les choix budgétaires

La démographie scolaire est en recul depuis 2015, avec une baisse prévue d'environ 160 000 élèves dans le primaire et 157 000 dans le secondaire entre 2024 et 2029. Cette évolution impacte les arbitrages budgétaires, notamment sur la répartition des moyens humains (enseignants, encadrants, etc.).

La deuxième partie de l'audition sur le budget était organisée sous forme de table-ronde.

## Comment les collectivités territoriales financent les temps de l'enfant ?

**Damien Berthillier**, expert reconnu des politiques éducatives et de jeunesse, fondateur de Territoire éducatif, vous a présenté le rôle des collectivités territoriales dans le financement des temps de l'enfant sur lequel vous aviez beaucoup d'interrogations.

« A l'échelle locale, c'est bien l'ensemble des financeurs qui vont intervenir pour financer tous les temps de l'enfant, et ce qui va être déterminant, c'est comment (...) tout cela fonctionne ensemble et en cohérence ».

### Ce qu'il faut retenir de son intervention

Les communes (et intercommunalités en milieu rural) :

- **Quel sont leur périmètre ?** Elles gèrent les écoles maternelles et élémentaires (bâtiments, équipements, ATSEM). Elles interviennent aussi massivement dans les accueils de loisirs et périscolaires, parfois directement, parfois via des associations.
- **Que financent-elles ?** Elles financent l'entretien et l'équipement des établissements, les projets pédagogiques et voyages scolaires, les structures périscolaires et extrascolaires, le soutien aux associations locales. Elles participent aussi au financement d'acteurs éducatifs essentiels comme les assistantes maternelles.

Les **départements** s'occupent des collèges et les **régions** prennent en charge les lycées.

**Eve Robert**, directrice action sociale et solidarité du département de Seine-Saint-Denis vous a donné une vision à l'échelle d'un département.

Voici les points clés de son intervention :

- **Le rôle des départements ? Gérer les collèges publics**

Les départements ont pour rôle principal la gestion des collèges (bâti, restauration scolaire, équipement des établissements, etc.). En Seine Saint-Denis, le bâti, c'est à dire construire, entretenir, rénover les collèges (dépenses d'investissements) représente 60% du poste budgétaire pour les collèges et le fonctionnement : 6% du budget de fonctionnement du département.

- **Des compétences qui vont au-delà du champ scolaire : la protection maternelle et infantile ou le soutien de projets éducatifs**

Le département a également choisi d'agir hors des temps scolaires en finançant par exemple des projets éducatifs dans les collèges sur des enjeux de société comme la lutte contre le sexisme, transition écologique... ou encore des aides pour les familles, les PMI (services de protection maternelle et infantile), etc.

- **L'aide sociale à l'enfance au cœur du budget départemental**

L'aide sociale à l'enfance (ASE) représente 10 à 15% du budget de fonctionnement des départements, en forte augmentation ces dernières années. Via l'ASE, les départements financent par exemple le placement en famille d'accueil (cela représente un coût de 50 000 € par enfant et par an), le milieu ouvert et le suivi éducatif plus majoritaire mais moins coûteux (4 à 5 000 € par enfant et par an) ou encore les actions de prévention comme le soutien à la parentalité, l'éducation de rue dans les quartiers sensibles, etc.

## L'exemple de la ville de Rennes

**Nicolas Gauvain**, directeur enfance et éducation à la Métropole de Rennes, vous a donné une vision plus locale en vous présentant le cas de la ville de Rennes.

- **Des compétences obligatoires... mais aussi des choix politiques ambitieux**

Comme pour l'exemple de la ville d'Epinal, Nicolas Gauvain souligne l'importance de la volonté politique de la ville. La ville s'est fortement engagée sur les temps scolaires et périscolaires en mobilisant chaque jour : près de 300 ATSEM, 650 animateurs périscolaires dont 250 pour les enfants à besoins spécifiques. Il souligne la forte coopération avec les associations locales notamment pour l'accueil périscolaire et les actions éducatives complémentaires.

- **La ville de Rennes consacre près de 20% de son budget à l'enfance et la jeunesse**

Sur 460 millions d'euros de budget, la ville en consacre 90 millions à l'enfance et la jeunesse. Sur ce budget 64% sont consacrés au professionnels (Atsem, animateurs, agents d'entretien, etc.) et les budgets consacrés au scolaire sont équivalents aux budgets consacrés au péri et extra-scolaire (environ 8,5 millions d'euros).

- **Une évolution démographique à contre-courant**

Contrairement aux tendances nationales (voir intervention d'Alicia Saoudi), la ville de Rennes connaît une augmentation du nombre d'enfants scolarisés (4 ouvertures d'écoles depuis 2021). Cette augmentation entraîne une augmentation des coûts comme les coûts de maintenance et d'entretien

des bâtiments. Il relève que le bâti scolaire représente pour la ville une dépense de 15 millions d'euros par an.

- Retrouvez l'intégralité de cette séquence ici : [vidéo](#)

## EXPERIMENTATIONS DE TERRAIN

Samedi après-midi, en réponse au souhait que vous aviez exprimé lors des précédentes sessions, vous avez auditionné trois intervenantes et intervenants qui vous ont présenté des expérimentations de terrain inspirantes en matière de temps de l'enfant, à l'échelle du temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Elle sera nourrie par des éclairages comparatifs internationaux.

**Que retenir de ces expérimentations ?**

### Epinal : « Participer à la lutte contre l'échec scolaire et intéresser l'enfant à l'école »

**Christelle ZYGMANIAK**, directrice enfance et jeunesse de la ville d'Épinal est revenue sur une expérimentation d'organisation des temps à Epinal mise en place depuis 1989. Elle portait pour objectif de lutter contre l'échec scolaire, mieux respecter le rythme biologique des enfants, ou encore réduire les inégalités.

Christelle Zygmانيak a mis l'accent sur trois principaux points :

- La volonté politique de la ville de travailler les temps de l'enfant est indispensable pour mener à bien ce type d'expérimentation.
- Les réformes menées à l'échelle locale sont des projets avant tout collectifs sur le temps long (l'expérimentation s'est appuyée sur une grande concertation menée entre 2021 et 2023) et nécessitent une organisation flexible (La ville a dû adapter le dispositif à cause de réformes nationales tout en défendant un modèle local voir en demandant des dérogations).
- Enfin l'expérimentation a apporté une réponse différente selon les écoles répondant à leur spécificité et donnant lieu à plusieurs modèles de rythmes scolaires (semaine de 4 jours, 4,5 jours, etc.)

### Expérimentation "cours le matin et sport l'après-midi" : des bienfaits reconnus par les élèves sur leur santé mentale et leur bien-être

**Olivier COSNEFROY**, chef de la mission expérimentation à l'Institut de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a la charge de l'évaluation des politiques publiques. Il vous a présenté l'expérimentation « *Cours le matin, sport l'après-midi* » réalisée il y a 10 ans avec les ministères de l'Éducation nationale et la Direction générale de l'enseignement scolaire au sein de 58 établissements. L'expérimentation visait à restructurer la journée scolaire avec les cours concentrés le matin (sans trous), et activités sportives ou culturelles l'après-midi.

Olivier Cosnefroy est revenu sur trois principaux enseignements de l'expérimentation soutenue par l'INJEP :

- **Cours le matin et sport l'après-midi : Des bienfaits pour les élèves**

L'expérimentation a été accueillie de manière très positive par les jeunes (accueil à nuancer en raison du caractère volontaire et gratuit de l'expérimentation). « *Les élèves sont extrêmement positifs, en tout cas ceux qui ont bénéficié de cette expérimentation, ils le disent en termes de santé physique, santé mentale aussi* ».

- **Des résultats mitigés du côté des établissements scolaires qui n'ont pas réellement soutenu le dispositif**

Les établissements ne se sont pas emparés du dispositif qui été principalement soutenu que par les enseignantes et enseignants : « *si ça a amélioré le climat scolaire, c'est celui des classes qui en ont bénéficié* », limitant ainsi l'impact positif du dispositif.

- **Une absence de projet pédagogique limitant la portée des partenariats**

Les relations avec les associations sportives ou culturelles sont restées limitées à de la coordination et les familles ont été informées mais pas réellement impliquées dans le projet.

## Modèles à l'étranger : les apprentissages et le temps doivent être pensés ensemble

**Romuald NORMAND**, professeur spécialisé dans l'analyse comparative des systèmes éducatif à l'international a présenté des systèmes éducatifs qui ont des modèles d'organisation du temps différents en s'appuyant sur l'exemple de la Finlande et de Singapour.

**« Le bien-être et l'apprentissage des élèves, mais aussi ceux des enseignants, résultent de la combinaison entre des espaces où l'on apprend, où l'on se repose et où l'on se socialise, et des temps, et combien de temps on reste dans ces espaces ».** La comparaison avec d'autres organisations des temps montre que le temps scolaire est un levier essentiel de réussite et de bien-être. Romuald Normand revient sur 2 points clés :

- **Il existe un lien direct entre la structuration du temps scolaire et la qualité des apprentissages.** Romuald Normand souligne que la réussite des élèves dépend d'un équilibre entre temps d'enseignement, pauses, espaces de socialisation et rythmes respectés. Ce lien concerne aussi le bien-être des enseignants, souvent négligé dans les réformes.
- **Les apprentissages et le temps doivent être pensés ensemble.** Les systèmes les plus performants ne se contentent pas d'ajuster les horaires, ils reconfigurent les espaces scolaires pour les rendre flexibles, collaboratifs et propices à la pédagogie active avec par exemple des salles modulables, micro-espaces, etc. Cela permet d'adapter le temps en fonction des besoins (apprendre, se reposer, coopérer) et d'encourager des approches plus personnalisées. Cette organisation de l'espace et des temps valorise « *des compétences cognitives, sociales et émotionnelles des élèves, ça permet aux enseignants de gérer des situations difficiles, de diminuer le sentiment d'isolement des élèves et des enseignants* ». Parmi les exemples à l'étranger, il cite notamment la Finlande qui refond les espaces d'apprentissages, plus ouverts et flexibles, la pédagogie active, plus centrée sur la créativité, le travail en groupe ou encore l'interdisciplinarité et une collaboration forte entre enseignantes et enseignants.

➤ Retrouvez l'intégralité de cette séquence ici : [vidéo](#)

### Zoom sur l'atelier Eloquentia

Pour répondre à plusieurs demandes d'outils sur la prise de parole en public et le débat, des ateliers pratiques facultatifs ont été animés par l'association Eloquentia le samedi.

Eloquentia est un programme né en 2012 à l'université Paris-VIII (Saint-Denis), fondé par Stéphane de Freitas, qui vise l'émancipation des jeunes par la prise de parole.

L'objectif de cet atelier était de vous fournir des clés pour prendre confiance dans les prises de parole et débats tout au long de la phase de délibération, et de développer vos compétences oratoires. Un temps de mise en situation vous a permis de vous exercer à l'argumentation et gagner en assurance.

Vous avez été nombreuses et nombreux à y participer et à avoir apprécié !

Impossible de résumer ici la mise en pratique et vos exercices mais voici en quelques mots les quelques conseils reçus en ateliers :

**Les qualités de l'orateur/oratrices :**

- La voix
- La posture
- La confiance en soi
- La gestion du trac
- L'impact sur l'auditoire

**Savoir débattre, savoir écouter** et la méthode « P.E.P.S » :

- **Pointer** = choisir une seule idée
- **Enoncer** = la dire en une phrase
- **Pourquoi** = expliquer pourquoi cette idée est importante
- **Soutenir** = illustrer, donner un exemple

Pour en savoir plus : rendez-vous sur votre SharePoint pour lire le résumé de l'atelier Eloquentia

<https://eloquentia.world/>

## **RECITS Et si dans 10 ans, l'organisation des temps de l'enfant avait vraiment changé, ça donnerait quoi ?**

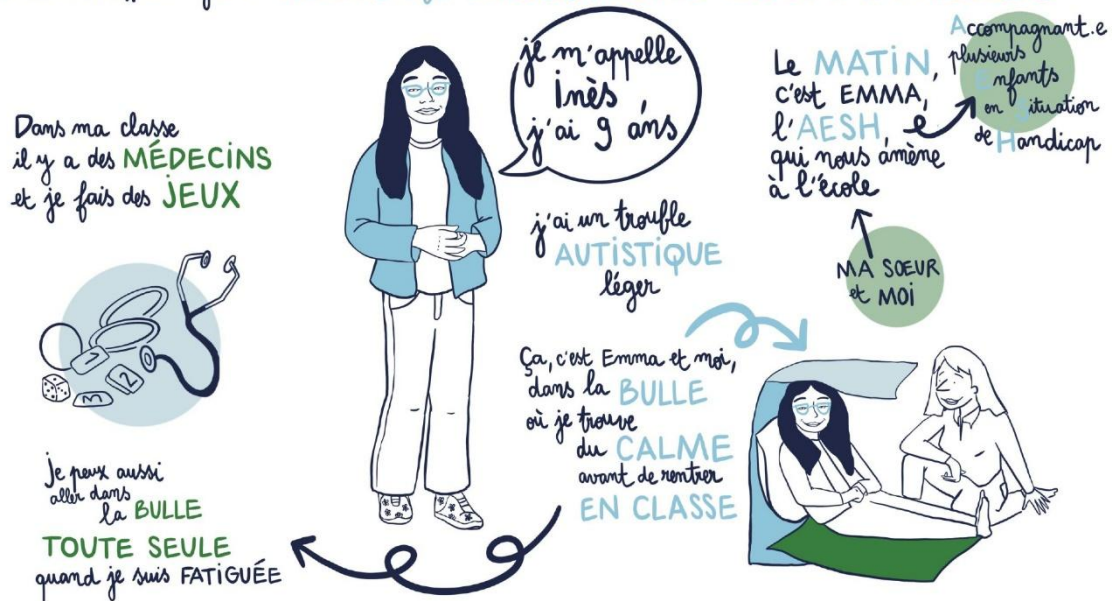
### **Pourquoi un exercice pour se projeter dans le futur ?**

Le samedi, vous avez imaginé des « récits » à partir de 10 personnages. La consigne était la suivante : imaginez la journée, la semaine et l'année des enfants dans 10 ans. Un avenir où l'organisation des temps de l'enfant est respectueuse de leurs apprentissages, de leur développement et de leur santé. Pour ce faire, vous aviez 10 personnages fictifs pour couvrir une variété de situation de territoire (rural, éducation prioritaire, ville...), de vie (famille monoparentale...) et de profils (en situation de handicap...). Chaque personnage a donné vie à 3 récits. Au total, vous avez donc inventé 30 récits. Retrouver tous les enregistrements et les retranscriptions des récits sur votre Share point.

L'objectif de ces récits était de dégager un cap commun, un horizon... en un mot un futur souhaitable pour tous les enfants. L'exercice en grand groupe de 30 a donc consisté à dégager de vos récits des idées partagées, des idées contradictoires et des idées singulières. Les idées partagées ont fait l'objet d'un vote en plénière. Vous avez donc acté des évolutions souhaitables collectives à atteindre, mais pas encore la manière de les atteindre. Ce sera tout l'objet des sessions à suivre !

Les enregistrements et les transcriptions de tous les récits sont dans le share point !

## SESSION #3 - jour 2 Récits des ÉVOLUTIONS SOUHAITABLES



### 13 DEES PARTAGEES, 3 IDEES CONTRADICTOIRES

Voici un court aperçu de vos idées partagées et contradictoires issues des récits.

- 1. Les temps de la journée sont différents : le matin est dédié aux activités scolaires fondamentales et aux apprentissages théoriques et l'après-midi est dédié aux activités culturelles, sportives et manuelles**
  - Les activités de l'après-midi pourraient être choisies plus ou moins librement : projets en lien avec les cours ; options à choisir ; projets « passion ».
  - Une importance particulièrement soulignée de la place à donner aux activités physiques.
  - Des activités qui peuvent se dérouler dans l'école ou à l'extérieur.
- 2. Les journées commencent plus tard (9h ou 9h30) au collège et au lycée**
  - En particulier pour les adolescents (collège / lycée) au regard de leur rythme biologique mais peut-être aussi pour les enfants plus jeunes (maternelle / primaire).
  - En tout début de matinée (avant les cours), un temps tranquille à la maison (petit déjeuner en famille...) et/ou un temps d'accueil dans l'établissement (accueil, sas, petit déjeuner...) pour un début de journée apaisé.
- 3. Les semaines sont plus étalées (plus de 4 jours)**
  - Semaine scolaire sur 4,5 jours ; 5 jours ; 5,5 jours ou 6 jours
  - La question du mercredi : comme les autres jours d'école ; école seulement le matin ; pas d'école
  - Des rythmes différents en fonction de l'âge ou encore des territoires voire des saisons
- 4. Les devoirs ne sont font plus à la maison**
  - Des temps pour le travail personnel peuvent être prévus sur le temps scolaire (aide aux devoirs...).
  - Pas de devoirs à la maison mais possiblement des révisions.

- 5. L'école est davantage ouverte sur la société (les temps d'apprentissage se font davantage en extérieur et l'école accueille davantage d'intervenants)**
  - L'école peut se faire en dehors de la classe : dans la cour, dans la nature, par des visites...
  - L'école est davantage ouverte à une diversité d'intervenants pour enrichir les apprentissages : entreprises, associations d'éducation populaire, artistes, bénévoles...
  - Les après-midis sont plutôt dédiés à des activités culturelles, sportives ou manuelles
  
- 6. La pause méridienne est un temps de qualité**
  - Le temps du midi doit permettre aux enfants de se détendre, de se reposer ou faire des activités choisies.
  - Le temps libre après le déjeuner pourrait être allongé selon les modalités de l'après-midi.
  - L'alimentation est de qualité (bio, local, circuit court, anti-gaspillage...).
  - Ce temps contribue à l'éducation nutritionnelle : repas préparés avec des élèves, aliments cultivés dans l'établissement...
  
- 7. Des apprentissages nouveaux et diversifiés sont mis en œuvre à l'école et en dehors**
  - Les apprentissages non scolaires prennent plus de place et sont plus valorisés : éducation à la nutrition, orientation (découverte des métiers...), écoute psychologique, connaissance des droits, activités manuelles...
  - Les formats pédagogiques sont diversifiés.
  
- 8. Davantage de séjours et voyages sont organisés par l'école pour diversifier les apprentissages**
  - Des voyages scolaires sont organisés pour apprendre les langues, des « classes découvertes » pour découvrir d'autres cultures, d'autres régions, faire des rencontres...
  - Des voyages scolaires pourraient être obligatoires et pris en charge / très peu coûteux pour les familles.
  
- 9. Le bâti scolaire est adapté à la nouvelle organisation des temps et aux enjeux climatiques**
  - Les établissements plus écologiques et mieux adaptés aux fortes chaleurs (végétalisation, nature).
  - Nouveaux équipements dans l'école, comme des infrastructures sportives, qui peuvent être ouverts ou non hors du temps scolaires.
  - Des salles sont prévues pour se reposer ou pour des activités en autonomie.
  
- 10. Il existe une large offre d'activités, adaptées et accessibles pour les enfants (voire pour les familles) y compris des séjours**
  - Tous les enfants ont accès à des activités grâce à des aides.
  - Tous les enfants peuvent pratiquer des activités sur de larges horaires (y compris le week-end et pendant les vacances) et proche de chez eux.
  
- 11. Les temps de transport domicile-école sont facilités**
  - Les déplacements se font à pied (pédibus), et à vélo, en sécurité.
  - Davantage de personnalisation des déplacements vers l'école : minibus qui vient chercher l'enfant à domicile, plus de fréquence du ramassage scolaire (milieu rural).
  - Gratuité ou très faible coût.
  - Une organisation qui ne repose pas que sur les parents : organisation des déplacements entre voisins, davantage d'autonomie des enfants.

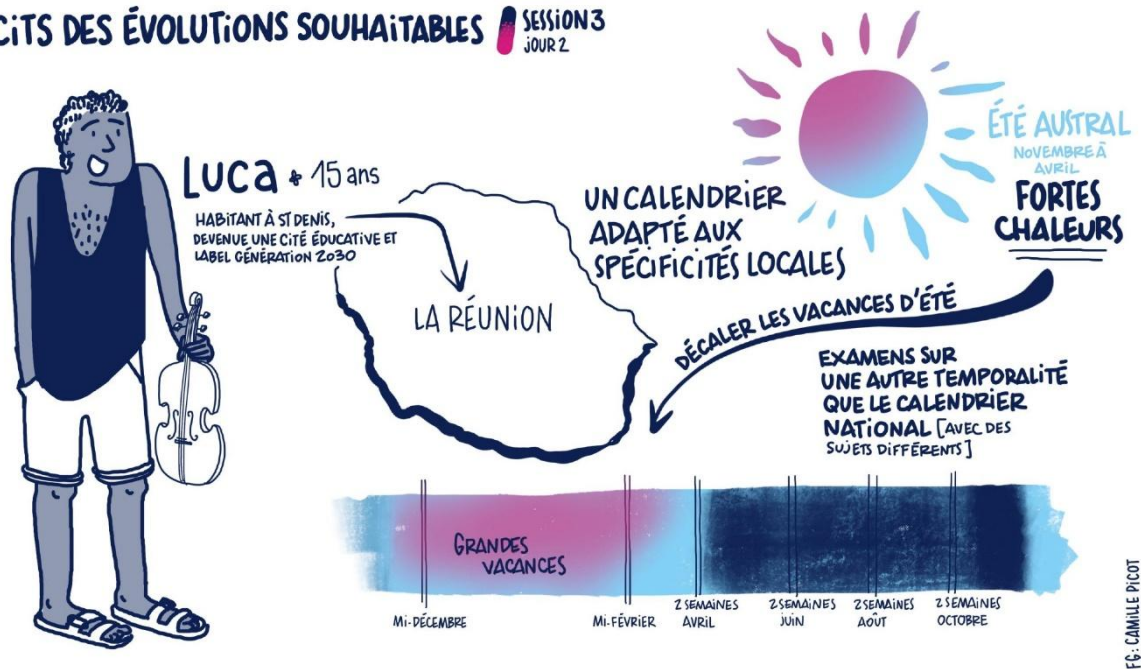
## 12. Les parents ont davantage de temps pour s'occuper des enfants

- Meilleure qualité du temps passé en famille : moins de contraintes, moments agréables et détendus le matin et le soir en semaine, activités en commun...
- Adaptation du droit du travail : passage de 5 à 7 semaines de congés payés par an, reconnaissance d'un droit à congé pour participer à des activités à l'école.
- Recours au temps partiel facilité et partagé entre les parents, aménagement des horaires par les employeurs, souplesse des heures le matin et le soir.

## 13. Le temps des écrans est globalement réduit

- Les alternatives proposées (plus d'activités, des horaires plus flexibles pour les parents etc.) entraînent une baisse du temps passé devant les écrans.
- L'usage des outils numériques est modéré (à l'école et en famille).

## RÉCITS DES ÉVOLUTIONS SOUHAITABLES SESSION 3 JOUR 2



**Idée contradictoire 1 : l'essentiel des activités non-scolaires de l'enfant se font dans l'école versus l'essentiel des activités non-scolaires de l'enfant se font dans des lieux externes (associations, centres sociaux, etc.)**

Le débat porte sur l'organisation des activités non-scolaires des enfants : faut-il les concentrer dans l'école ou les disperser dans des lieux externes ? Dans l'école, les avantages sont la sécurité, le gain de temps, la continuité éducative et l'égalité d'accès, mais la logistique, le coût et le risque de réduire le brassage social posent problème. Dans des lieux externes, on favorise l'ouverture, l'autonomie, la diversité des rencontres et des infrastructures adaptées, mais les trajets plus longs et le manque de locaux freinent l'accessibilité. Vous soulignez que la décision doit tenir compte du contexte local (qualité du bâti, tissu associatif) et ne pas être imposée.

**Idée contradictoire 2 : la durée des vacances d'été**

Le débat porte sur la durée des vacances d'été : faut-il les maintenir, les raccourcir ou les différencier selon les territoires ? Garder deux mois favorise le repos, le temps en famille, l'emploi saisonnier et le tourisme, mais peut entraîner une perte d'acquis, des inégalités et des difficultés de garde. Raccourcir à six ou quatre semaines permettrait d'alléger les journées de classe, de mieux répartir les congés (ex. Noël), et de réduire le décrochage scolaire, mais risquerait d'exposer les enfants aux fortes chaleurs, de perturber l'économie touristique et de compliquer l'organisation familiale. Adapter la durée selon les zones offrirait une meilleure cohérence avec les climats et fluidifierait les départs, mais

poserait des problèmes pour les familles séparées, les examens nationaux et la coordination avec l'enseignement supérieur.

### **Idée contradictoire 3 : le rythme des petites vacances (et la durée des vacances de Noël)**

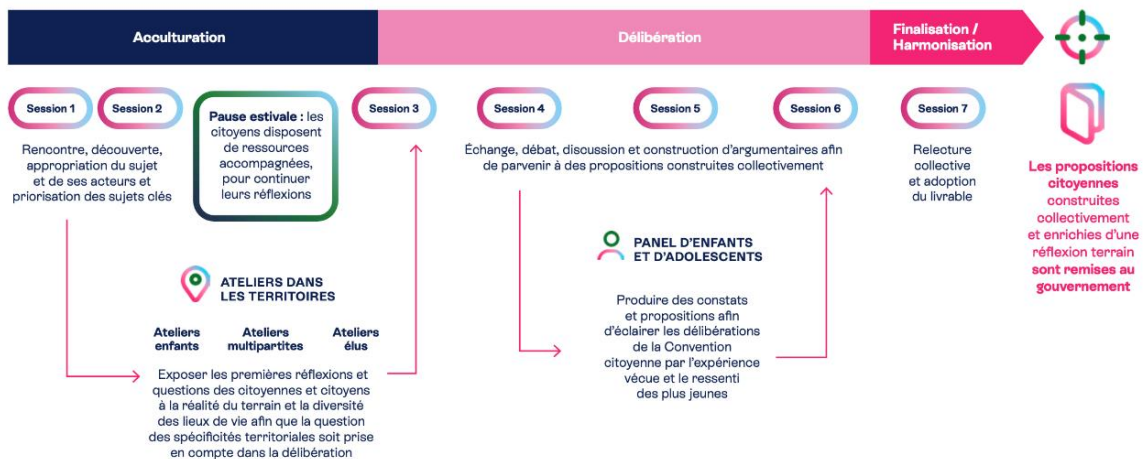
Le débat concerne l'organisation des petites vacances, en particulier la durée des vacances de Noël. Allonger ces vacances offrirait plus de repos, du temps familial et la possibilité de mieux profiter des fêtes, mais risquerait de compliquer la reprise scolaire, d'augmenter les frais de garde et de creuser les inégalités, tout en décalant d'autres congés comme les vacances d'hiver. Revoir le rythme annuel (par exemple modifier le zonage ou redistribuer les congés) pourrait avantager les familles éloignées, mais remettrait en cause un calendrier jugé adapté au biorythme des enfants, fragiliserait les dispositifs pédagogiques existants et nuirait à certaines filières touristiques. Des pistes intermédiaires sont évoquées : ajouter quelques jours après le 1er janvier ou à la Toussaint, passer à deux zones, ou retirer une semaine début juillet pour financer des colonies accessibles à tous.

## **Et maintenant ? Les prochaines étapes**

L'objectif principal de la session 4 est de produire des premières propositions. Ces dernières tiendront compte des thématiques et les enjeux identifiés lors de la phase d'appropriation (sessions 1 et 2). Elles devront aussi répondre à vos évolutions souhaitables (issues des idées partagées de la session 3).

Au programme, vous allez :

- Découvrir les résultats des ateliers territoriaux et pourquoi pas enrichir vos idées avec.
- Travailler vos idées partagées en les transformant pour certaines en propositions.
- Débattre (sereinement) sur vos désaccords.
- Tester ces premières propositions auprès d'intervenants.
- Echanger sur la rédaction de votre rapport final.



## Quelques infos pratiques

### Pour aller plus loin

- Le socle documentaire sur les temps de l'enfant (vous y trouverez des synthèses des rapports évoqués lors des auditions : le rapport de la commission « enfants et écran », le rapport du Défenseur des droits sur le droit des enfants aux loisirs...) : <https://conventioncitoyennetempsenfant.lecese.fr/sites/ccte/files/Socle-documentaire-convention-citoyenne.pdf>
- <https://lecese.sharepoint.com/:f:/s/InformationsCCTE/EnqT0Jiyzb1Kv62IWjq7GTYBCz6DDXVBN-SvEPXlkM3gKg?e=byHst0> : **Votre SharePoint Citoyens** où vous trouverez tous les documents des sessions précédentes (les diaporamas des auditionnés, les rapports cités dans le socle documentaire, la facilitation graphique...)

### Prochain RDV

- 4<sup>e</sup> session : vendredi 25 septembre au CESE pour un déjeuner. Début des travaux à 14h.
- Contact : [accueil.citoyens@lecese.fr](mailto:accueil.citoyens@lecese.fr)

### Suivre la Convention sur les réseaux sociaux

- [X](#)
- [LinkedIn](#)
- [Facebook](#)
- [YouTube](#)
- [Instagram](#)